

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

82.154 / MCB

Objet

BAIL DE LOCATION DU  
LOGEMENT DE LA VILLA  
"L'ETOILE"  
( M. Franck PIOCHAUD )

DATE DE CONVOCATION

8 Octobre 1982

DATE D'AFFICHAGE

8 Octobre 1982

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 27  
Nombre de présents ..... 17  
Nombre de votants ..... 19  
Sur ..... 19  
Contre .....  
Abstentions.

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux  
le quinze octobre à vingt heures trente  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. Pierre LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD  
BOUCHET, Adjoint - Mme TACQUET, Me TAP, MM. PELLETIER, DUFEIL,  
BOULAN, PAPEAU, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, BOISARD,  
GUICHAOUA.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
ROCHEFORT, LE

25. OCT. 1982

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MAURELLET par M. DUFEIL  
DUFOUR par M. LACHAUD

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

Absents : MM. BOUTET, BUJARD, BERLAND, BROTREAU, CABAL, MONTRON,  
POUGET, VIAUD

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Monsieur Francis DUBUC, locataire du logement type F3  
situé 57, bld Clémenceau à ROYAN "Villa l'Etoile", a fait connaître  
son intention de le libérer à compter du 31 octobre 1982.

Il est proposé de louer ce logement, à compter du  
1er novembre 1982 à Monsieur Franck PIOCHAUD.

Un bail d'une durée de 6 ans a été établi a cet effet.

Le montant du loyer serait de 416 F par mois, révisable  
chaque année en fonction de la variation de l'indice du coût de  
la construction publié par l'INSEE, l'indice de référence de  
cette révision étant celui du quatrième trimestre 1981 égal à  
673 et l'indice du même trimestre de chaque année.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier-Adjoint  
agissant par délégation à signer le bail à intervenir avec  
Monsieur Franck PIOCHAUD pour la location du logement type F3  
situé au 57 du boulevard Clémenceau à ROYAN.  
(le bail est annexé à la présente délibération).

.../...

- . Cette location est consentie pour une durée de 6 ans prenant effet le 1er novembre 1982 pour se terminer le 31 octobre 1988.
- . Le loyer annuel est de : 4 992 F (soit 416 F par mois) révisable chaque année en fonction de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction, avec comme référence, l'indice du quatrième trimestre 1981 égal à 673 et celui du même trimestre de chaque année.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM les Membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,



  
Pierre LIS.